

Lou papafard moutassin

Numéro 78 19° année Avril 2021



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

▪ SOMMAIRE	P.1
▪ LE MOT DU MAIRE	P.1
▪ ÉTAT CIVIL	P.2
▪ INFORMATIONS MUNICIPALES	P.2-3-4
▪ COTELUB	P.4
▪ INSCRIPTIONS A L'ECOLE	P.5
▪ HISTOIRE DU NOM DES RUES	P.5
▪ PORTRAIT DE M. RAVEL	P.5
▪ HOMMAGE A M. CLERGUE	P.6-7
▪ INFORMATIONS DIVERSES	P.8
▪ LES ASSOCIATIONS	P.9 à 12

LE MOT DU MAIRE

Un an déjà que les élections municipales ont eu lieu et deux jours après le confinement général a été annoncé.

Je serais tenté de dire que la situation actuelle n'a guère évoluée. Malgré cela j'estime que le bilan de l'année écoulée est assez satisfaisant.

Des travaux ont été réalisés : w-c des écoles remis aux normes, parking de l'ancienne école, remise en état de la partie communale chemin de Curniers, rénovation de l'église (en cours), w-c avec douche pour les agents techniques, installation de deux radars pédagogiques, éclairage de l'école. L'information chère à tous, concitoyens et élus, a été améliorée par la distribution du bulletin trimestriel, l'installation du panneau lumineux, la permanence bimensuelle des élus... et je m'engage à favoriser ces échanges indispensables à une meilleure vie commune.

Les associations avaient repris leurs activités avec leurs créneaux habituels mais les nouvelles mesures sanitaires validées par le Préfet ont interrompu la poursuite des manifestations.

Le programme de notre feuille de route se poursuit, et nous restons à votre écoute

J'espère que d'ici peu de temps nous allons pouvoir à nouveau nous retrouver dans une ambiance moins austère que celle que nous traversons.

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Une nouvelle équipe municipale a été élue il y a 1 an, la covid s'étant installée au même moment, il est difficile d'échanger avec vous. Nous avons mis en place des permanences tous les 2ème et 4ème samedis du mois afin de palier au huis clos des conseils municipaux. Nous vous attendons si vous avez des interrogations, des souhaits ou simplement l'envie de nous connaître mieux, dans le respect des gestes barrières.

Prochaines permanences, salle de la remise de 10h à 12h :

- 10 et 24 avril
- 8 et 22 mai
- 12 et 26 juin



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai prochain, la municipalité rendra hommage, comme chaque année à ses soldats morts pour la France.

Nous vous tiendrons informés en temps voulu par voie d'affichage des conditions dans lesquelles cette cérémonie sera organisée en fonction des mesures sanitaires à prendre en compte à cette date.



Le 5 juin 2021 à 11h :
Inauguration de la place « André CLERGUE »
(Informations en page 2)

ETAT CIVIL

Naissances :

- Andr ea B atrice MORILLAS le 7 f vrier 2021
 - Eva Catherine Jeannine LUNA le 24 f vrier 2021
- Toutes nos f licitations aux heureux parents

D c s :

- Andr  Louis ZURRU le 8 f vrier 2021  g  de 78 ans
- Antoine DI BENEDETTO le 24 f vrier 2021  g  de 82 ans
- Claude Charles Louis RAGOZZINO le 3 mars 2021  g  de 79 ans
- ERRATUM : Alice Yvonne ALA n e THOMAS le 29 octobre 2020  g e de 94 ans

Nous pr sentons nos sinc res condol ances   leurs familles

INFORMATIONS MUNICIPALES

Contr le des poteaux incendies

Le nombre de poteaux incendies (hydrants) sur notre commune est de 16 unit s. Les contr les pr vus   l'article 5 sont effectu s par une soci t  priv e (S.M.M.I.), par une visite annuelle. Apr s l'intervention, un proc s-verbal comprenant un rapport d taill  avec photographie de l'hydrant et  tude m t rologique est  tabli.

Visite effectu e en f vrier 2021. Deux hydrants (chemin de la montagne et quartier le plan) seront   remplacer.

Nous rappelons que l'utilisation des hydrants est r glement  et r serv    l'usage exclusif des agents du service d partemental d'incendie et de secours.

Cours de musique aux  coles

L' cole de notre village souhaiterait int grer dans le programme p dagogique les cours de musique. Le nombre d'heure n cessaire   cette activit  culturelle serait de 3 heures hebdomadaire. Apr s consultation du conservatoire de musique de Pertuis, ce projet pourrait  tre  labor  et mis en place en collaboration avec les instituteurs. Le co t serait de 5 700.00   l'ann e pour 3 H hebdomadaire de musique, le D partement prenant en charge 50 % du co t total il resterait donc   la commune   assumer la somme de 2 850.00  .

Panneau lumineux   votre service

Artisans, commer ants et professionnels de la sant , ce panneau peut vous offrir une meilleure visibilit , un espace de communication vous sera r serv . Si vous  tes int ress s, contactez la mairie par mail :

mairie-lamotte.secretariat@wanadoo.fr ou au 04.90.77.76.81

Subventions aux associations

Lors de la s ance du 18 mars 2021 le conseil municipal a vot  les subventions aux associations pour l'ann e 2021,   l'identique de 2020, suite   la situation sanitaire,   savoir :

ASSOCIATION	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2021
Association Maires de Vaucluse	400.00 �	400.00 �
Association du 3�me �ge	200.00 �	200.00 �
Amicale la�ique	700.00 �	700.00 �
Convivialit� et culture	100.00 �	100.00 �
Comit� des f�tes	5 000.00 �	5 000.00 �
Assoc. Les amis du Temple Motassin	100.00 �	100.00 �
Assoc. Gymnastique volontaire	100.00 �	100.00 �
Soci�t� de chasse	100.00 �	100.00 �
Coop�rative scolaire	2 350.00 �	2 350.00 �
Le Chant des Vauc�des	100.00 �	100.00 �
Arts et Loisirs	400.00 �	400.00 �
GDA Sud Luberon	100.00 �	100.00 �
Fondation du Patrimoine	120.00 �	120.00 �
Clic Soleil �ge	100.00 �	100.00 �
Association l'Aglandau	100.00 �	100.00 �
Association La Sauvi	100.00 �	100.00 �
Maison Familiale Rurale	100.00 �	100.00 �

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Chantier international à La Motte

La commune organise, en partenariat avec Concordia, un chantier international de bénévoles. Le thème de ce chantier est :

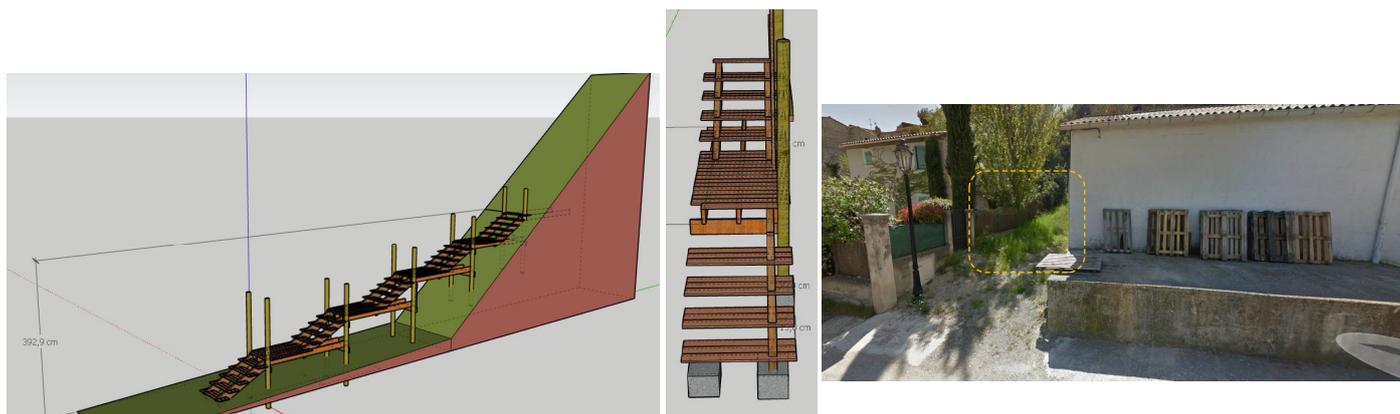
Création d'un escalier favorisant l'accès au centre historique

entre la voie communale n° 10 de Curniers et la voie communale n° 1 de l'Esparonne sur 26 mètres

Concordia, association reconnue d'éducation populaire a pour but de contribuer à l'animation de la vie sociale par la participation de bénévoles français et étrangers, à la réalisation de travaux civils d'intérêt collectif.

Les travaux se dérouleront sur une session de 3 semaines du 28 juillet au 18 août.

Ces chantiers sont participatifs donc ouverts aux bénévoles locaux. Si vous êtes désireux de participer à cet ouvrage, il faudra s'inscrire avant le 15 mai auprès de la Mairie afin d'être couvert par l'assurance de l'association.



Parking ancienne école

Le parking derrière l'ancienne école a fait peau neuve et permis un gain de place avec une meilleure organisation du stationnement.



Cette place portera désormais le nom de celui qui fut pendant plus de 30 ans le
« Maître » (directeur) des lieux : « **M. André Clergue** »

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 juin à 11 heures pour l'inauguration de ce site.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

C'est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Rendez-vous à la Mairie de votre domicile muni de votre pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ou connectez-vous sur : service-public.fr

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, brevet des collèges, CAP, BEP, baccalauréat...)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez aller sur le site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Certificat d'immatriculation

Lors de l'achat ou de la vente d'un véhicule ainsi qu'en cas d'emménagement dans la commune, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Attention ! Il existe d'autres sites frauduleux, dont l'apparence donne l'impression d'avoir à faire à un site gouvernemental, qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur. Afin de vous informer correctement sur le prix réel de la carte grise, veuillez consulter ce guide.

Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture : garage dans le 84 (<https://www.vroomly.com/garage-84/>)

Pour les étapes concernant la demande de la carte grise, vous pouvez vous référer à la checklist carte grise (<https://www.courroie-distribution.fr/blog/comment-faire-une-carte-grise/>)

Permanences de Mme Noëlle Trinquier Conseillère Départementale en Mairie

- Mardi 13 avril à 14 h

- Mardi 11 mai à 14 h

- Mardi 8 juin à 14 h

Ou sur RDV au 06 12 58 84 70 - Mail : noelle.trinquier@vaucluse.fr

Permanence des gendarmes

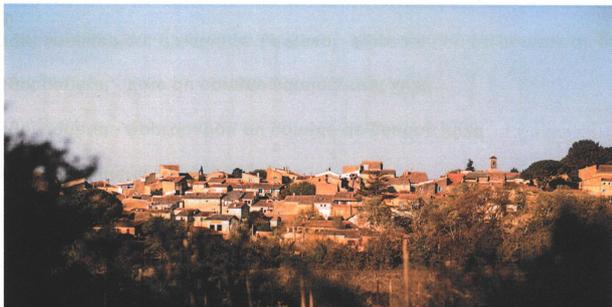
La prochaine permanence des gendarmes en Mairie aura lieu le Mardi 20 avril de 9h à 11 h

COTELUB





LA MOTTE D'AIGUES





RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

11 MARS 2021 – 18h00

Le 11 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni dans notre commune. Ont été notamment évoqués les sujets suivants :

- Présentation de l'office de tourisme et de ses activités et projets
- Modification des statuts au regard des transferts de compétences
- Approbation des budgets 2020

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les inscriptions à l'école se feront les **vendredis 21 et 28 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h sur rendez-vous au 04 90 07 74 80** (ou laisser un message).

Vous devrez vous munir du carnet de santé avec les vaccinations à jour, d'un certificat de résidence délivré par la Mairie, d'un certificat de radiation en cas de changement d'école (sauf petite section de maternelle) et du livret de famille.

Histoire du nom des rues

Rue Narcisse CAVALIER

CAVALIER Narcisse, enfant de La Motte d'Aigues, était né le 28 octobre 1873. Il fut incorporé au 118^{ème} Territorial en septembre 1914.

Il faisait partie du Conseil Municipal et il laissait, à son départ, un père et une mère âgés, dont il était particulièrement le soutien.

Il était l'aîné de trois frères qui, comme lui, étaient mobilisés aux armées.

Il est tombé à Ludes (Marne) le 19 octobre 1915, intoxiqué par les gaz.

La Médaille Militaire lui a été décernée à titre posthume.



Portrait de M. Jeannot RAVEL



Jeannot RAVEL fait partie des doyens du pays né en 1929 dans une des plus anciennes famille de La Motte d'Aigues il y réside toujours et sa vie se confond avec celle du village.

Grand, élancé, mince, portant bien son surnom de « Costelette » qui date du service militaire.

Avec une mémoire infailible il évoque son travail de paysan et porte sur son métier un regard lucide et inquiet. Dans les vignes dès l'âge de 12 ans, je n'ai jamais compté mes heures aime t'il à répéter. Il se souvient de son premier tracteur en 1956 qui a coïncidé avec le froid terrible et le gel de cet hiver là. Une vie laborieuse, sans excès, qui lui a permis de vivre dans la nature qu'il aime.

Passionné par son métier de paysan à l'époque où le village tournait entièrement autour des activités rurales. Aujourd'hui, malgré les conditions de pénibilité du travail qu'il a connu, il garde la nostalgie d'une époque plus fraternelle entretenue par une solidarité nécessaire.

Conscient de l'évolution de la société il ne croit plus à l'avenir de SON métier de paysan, et c'est bien dommage car à le voir on se dit que ça conserve !

Jeannot RAVEL devant sa maison qu'il occupe depuis 60 ans avec son épouse Viviane.



C'est en 1976 que Monsieur Clergue commence sa carrière d'instituteur et de directeur d'école à La Motte d'Aigues. Il y prendra sa retraite en juin 2009. Une carrière entière, autant dire toute une vie au village.

Originaire d'un petit village du Tarn, il fait ses études à l'École Normale d'Avignon : études secondaires de 1969 à 1973, puis formation d'enseignant de 1973 à 1975.

Il rencontre Madame Clergue à l'École Normale en 1973. Ils se marient en septembre 1975 et démarrent alors leur vie professionnelle. Madame Clergue enseigne l'allemand en primaire à Pertuis et Monsieur Clergue fait des remplacements dans le secteur.

Après ce bref passage à Pertuis, le voici nommé directeur de « L'école géminée » de La Motte d'Aigues en 1976. C'est une petite école composée de deux classes et d'une trentaine d'élèves. Ces deux jeunes enseignants de 23 et 24 ans se lancent dans l'aventure : gérer l'école du village. Madame Clergue s'occupe des maternelles, CP et CE1 ; Monsieur Clergue des CE2, CM1 et CM2.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ; si 1976 fut le début de la vie professionnelle à La Motte d'Aigues, 1977 voit l'arrivée de Nicolas et 1978 celle de Stéphanie. La famille ancre ses racines dans le village.

Petit à petit l'école grandit : trois classes, puis en 1999 la quatrième et la création de la nouvelle école qui atteindra sept classes et 160 élèves.

Le niveau des enfants de la Motte d'Aigues est reconnu quand les élèves intègrent le collège.

Quant en fin d'année scolaire quelques élèves avaient des velléités d'aller se baigner à la Bonde en faisant l'école buissonnière, c'est Monsieur Clergue, lui-même, qui allait les chercher et les ramenait à l'école.

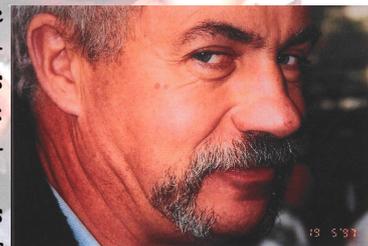
Il impressionnait les élèves : « Il était sévère, mais juste » disent ses anciens élèves. Certains parents étaient, eux aussi, inquiets quand ils étaient convoqués à l'école.

Mais Monsieur Clergue, ce n'était pas que sévérité et rigueur : c'était aussi des heures de piscine et de patience déployée pour apprendre à nager, c'était l'USEP, les activités sportives avec les autres villages c'était l'apprentissage de la course d'orientation, c'était les voyages de fin d'année, c'était l'initiation au vélo puis les sorties et la récompense suprême : la crête du Luberon à vélo. Que de bons souvenirs, pour les enfants mais aussi pour les parents accompagnateurs.

Quand l'informatique fait son apparition à l'école, l'éducation nationale n'a pas les moyens d'équiper les classes. C'est donc Monsieur Clergue qui consacre certains samedis à collecter des ordinateurs et du matériel de récupération pour initier les enfants aux nouvelles technologies.

Il gère son école avec enthousiasme, y consacrant la plupart de son temps.

C'est une vraie école familiale, une école de village qui vit au rythme du village.



En juin 2009, après 33 ans de bons et loyaux services, Monsieur et Madame Clergue prennent leur retraite.

Monsieur Clergue se consacre à ses passions, le bricolage, le vélo, et ses petits-enfants.

Une vie bien remplie

Il est parti le 24 décembre 2020, sans faire de bruit, discrètement comme il a toujours vécu.

En conclusion quelques réactions de collègues et d'anciens élèves :

Comme Bonnie and Clyde, Bernard et Bianca, Castor et Pollux, Tic et Tac, Hansel et Gretel... et bien d'autres ... vous formiez un couple, un duo, une équipe qui semblait inséparable et tellement complémentaire. Pourtant la vie, enfin la mort, vient d'en décider autrement avec brutalité !

L'équipe enseignante

Quelle peine j'ai pu ressentir en apprenant la mort de notre très cher Monsieur Clergue : un instituteur hors pair qui aura marqué des générations. En vous écrivant ces quelques mots je me souviens de toutes ces sorties vélo, de la boule au ventre tellement il m'impressionnait, des courses d'orientation, de cette voix autoritaire mais douce, des poésies apprises en CM2, de la fête médiévale, de ce spectacle pour vos départs en retraite. Un professeur intimidant mais tellement bon. A vous deux vous formiez « le » duo mascotte de l'école de La Motte d'Aigues. On ne vous oubliera jamais. C'est avec tout mon amour et mon respect que j'écris cette lettre.

Salomé Fabron

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès brutal de M. Clergue le 24 décembre dernier et c'est avec émotion et nostalgie que suite à cette disparition sont resurgies nos tendres années d'école primaire, fondations de la vie jusqu'alors enfouies dans nos mémoires.

Ce maître d'école au regard sévère mais à la moustache rieuse a contribué avec pédagogie, patience et persévérance à bâtir avec nos parents les bases saines et solides sur lesquelles nous nous appuyons aujourd'hui.

Son engagement sans limite à l'enseignement durant des décennies et son attachement sans faille depuis près de 45 ans à ce petit village de quelques centaines d'âmes, témoignent d'une existence résolument tournée vers les autres.

*Merci à cet homme d'avoir distillé avec habileté ses connaissances et d'avoir ainsi contribué à ce que nous sommes devenus.
Alexis FRANC*

Je suis une ancienne élève de l'école de la Motte d'Aigues et, comme pour nombre d'enfants qui y ont fait leur scolarité, Mr Clergue est et restera l'un des visages de mon enfance. Au-delà de la tristesse, c'est la reconnaissance que je voudrais exprimer ici. On vous l'avait chanté à l'occasion de votre départ en retraite, sur l'air d'une célèbre chanson : « Merci Monsieur le Directeur ». Merci pour tout ce que vous nous avez transmis, et merci d'avoir autant eu à cœur de le faire ; merci d'avoir été de ces instituteurs qui donnent le goût d'apprendre, et d'être de ces personnes qui peuvent avoir un rôle déterminant dans les orientations, voire dans les vocations futures des enfants qu'elles aident à grandir ; merci pour les temps de partage, pour les mémorables sorties VTT, pour les ballons prisonniers, pour la chorale, pour les spectacles de Noël et de fin d'année, pour tous ces moments qui soudent les classes, et qui nous fabriquent de beaux et impérissables souvenirs. Merci à Mme Clergue, qui a tout autant œuvré et donné pour cette école, pour nous, et à laquelle j'adresse mon plus sincère soutien. La nouvelle de votre départ a bouleversé bien des gens, parmi lesquels mes anciens camarades devenus adultes. Pour chacun vous êtes une figure de l'enfance. Certains vous reconnaissent comme étant de ces enseignants qui marquent plusieurs générations d'élèves, d'autres vous reconnaissent leur vocation d'enseignant, tandis que d'autres encore se rappellent ces détails qui vous ramènent dans la cour de l'école, comme ce retentissant « Allez ! » qui valait les meilleures sonneries pour rentrer en classe en fin de récréation.

Avec vous s'éloignent davantage ces merveilleux bouts d'enfance. Mais comme le disait notre chanson : « Monsieur le Directeur, on ne vous oubliera jamais. »

Auréli Schirru

En tant qu'enfant, les adultes que l'on côtoie nous façonnent, ils nous apprennent à poser un certain regard sur la vie. Celui de Monsieur Clergue était franc, doux et rieur. Au-delà des règles de grammaire ou de l'histoire de France, il m'a appris le respect, la compassion, la droiture et l'humour. Je me souviens d'un homme calme, drôle, qui ne laissait pas passer les injustices et qui pouvait, un 1er avril, rentrer dans le jeu d'un élève qui voulait lui mettre un poisson en papier dans le dos. Monsieur Clergue, c'est une personne qui m'a permis de me reposer chez lui lors d'une de mes nombreuses migraines, celui qui appelait ma mère régulièrement en commençant son coup de fil par " Ne vous inquiétez pas Madame Milesi, rien de grave", car avec moi, ils ne se sont pas ennuyés : un doigt cassé, deux entorses au genou, une épaule déboîtée auxquels s'ajoutent de nombreuses nausées lors des sorties scolaires en bus... Je n'étais pas la plus facile des élèves et pourtant je me souviens d'un professeur toujours compatissant, calme et prêt à affronter toutes les situations.

Alors, aujourd'hui Monsieur Clergue, je voulais vous faire part de mon profond respect pour vous.

Vous êtes parti trop tôt, mais sachez que vous continuez à vivre un peu dans chacun de vos élèves. En tous cas, vous êtes dans certains de mes regards sur la vie, et je vous remercie pour ça.

Laurie, Ecole primaire de la Motte d'Aigues de 1990 à 1997.

"Un homme bienveillant qui avait l'amour de son métier, qui partageait son savoir, ses valeurs et son humour avec ses élèves, une figure emblématique de l'école primaire de la Motte d'aigues ainsi que de notre enfance, merveilleuse et formidable personne qui a su marquer nos esprits, qui avait à cœur de nous enseigner la vie et de nous aider à trouver nos voies, à progresser, merci!

*Merci pour ces souvenirs, merci pour ces bons moments passés, merci d'avoir existé dans nos vies et de continuer à exister dans nos cœurs et nos esprits, merci pour votre dévotion, d'avoir tant donné à tant de générations, et d'avoir gravé nos souvenirs d'une enfance joyeuse à vos côtés. Votre "ALLER !" en guise de sonnerie de retour en classe ainsi que vous-même resteront dans nos cœurs. ". Merci Monsieur le Directeur, on ne vous oubliera jamais, et tout au fond de notre cœur, ces mots sont écrits à la craie.." Bon voyage à vous Mr Clergue, et à bientôt!
Fernandez Mégane."*

Il y a des professeurs qui marquent une vie. Monsieur Clergue, vous en faites partie. J'aurai pour toujours le souvenir de ce maître incroyable qui m'a appris à faire du vélo et m'a fait adorer l'école. Les maths sont restées des « réjouissances » toutes ces années. Pensée émue pour toute la famille.

Maëva Chegueressian

J'ai eu la chance de faire partie des élèves de Monsieur Clergue, et j'en garde un merveilleux souvenir. A l'époque je détestais le vélo et les maths qu'il appelait les « réjouissances ». Si aujourd'hui je déteste toujours le vélo et les maths, j'ai compris que les véritables réjouissances étaient les cours de Monsieur Clergue. Merci pour tout.

Maureen Chegueressian

Chèque énergie durable**Jusqu'à 2000 € pour isoler vos combles****RÉGION
SUD**PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Avec le chèque énergie durable, la Région vous aide à réaliser vos travaux d'isolation des combles.

Isoler vos combles permet de réduire vos factures énergétiques. La toiture est responsable d'environ 30 % des déperditions énergétiques de votre maison. Isoler les combles est donc une première étape essentielle dans les projets de rénovation pour faire des économies d'énergie.

Qui peut bénéficier du chèque ? Les propriétaires (usufruitiers, occupants ou bailleurs) d'une maison individuelle à usage principal ou secondaire. Ce dispositif est soumis à conditions de ressources.

Pour en savoir plus rendez-vous sur maregionsud.fr/chequeenergie durable ou au 04 91 57 55 57

Plan jeunes des missions locales

Un jeune - Une solution

Mission Locale
du Luberon, du Pays des Sorgues
et des Monts de Vaucluse
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les missions locales au cœur du Plan Jeunes

Dans le cadre du plan « 1jeune 1solution », les Missions Locales sont mobilisées pour réussir le plan Jeunes. Le réseau des 440 Missions Locales accompagne chaque année 1 100 000 jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Il joue un rôle clé dans le déploiement du plan 1jeune 1solution.

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre dans la Mission Locale de leur territoire. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel, notamment grâce à l'utilisation de la boîte à outils délivrée par le plan gouvernemental 1jeune 1solution (France Relance).

Rappel > Dans le cadre de la loi « Pour une école de la confiance », la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.

Rappel > Dans le cadre de la loi « Pour une école de la confiance », la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.

Les principaux leviers d'action proposés aux jeunes, en fonction de leur situation et de leur projet, sont les suivants :

- Un accompagnement dans l'orientation
- Une mobilisation adaptée de tous les dispositifs favorisant l'insertion
- Un accompagnement intensif pour les jeunes en situation de précarité : la Garantie jeunes
- Un accompagnement adapté aux jeunes de 16-18 ans, avec des phases de remobilisation et de formation
- Des périodes d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers ou confirmer leurs projets
- Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes

Pour passer en « mode avenir » une seule adresse : La Mission Locale 145 rue De Croze - 84120 PERTUIS 04 90 09 68 54

*Lantelme
Paysage*



Création - Entretien de jardins
Elagage - Débroussaillage
Service à la personne... 84240 LA TOUR D'AIGUES

Tél.06.22.42.13.44

lantelme.mickael@gmail.com



Excellia Immobilier
Votre agence immobilière
à La Motte d'Aigues

- Vente, location, estimation
- Gestion de propriétés
- Contact : KRIKORIAN Jean-Marc
Tél : 06 12 38 20 60
Mail : jeanmarc.krikorian@excellia-immobilier.com

NOMADE

- Décoration d'intérieur
- Home staging
- Marchand de biens
- Conciergerie
- Contact :

KRIKORIAN Jean-Marc
Tél : 06 12 38 20 60
Mail : jmk-nomad@gmail.com

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

AGV Saint-Martin — La Motte : FORME ET SANTÉ



Une association qui fête cette année ses 40 ans !

Malgré la crise sanitaire et dans le strict respect des gestes barrière l'AGV Saint-Martin - La Motte propose chaque semaine, hors période de vacances scolaires, des activités de plein air et des randonnées accessibles à tous et encadrées par des animatrices et animateurs diplômés.

· **LA MARCHÉ ACTIVE : Lundi de 10 h à 11 h (Etang de la Bonde)**

Cette activité se pratique autour de l'étang de la Bonde à raison d'une séance d'une heure par semaine. Chaque participant bénéficiera d'un suivi personnalisé réalisé par l'animatrice diplômée.

· **LA GYM DOUCE : Mardi de 16 h à 17 h (Salle des fêtes La Motte)**

La gym douce consiste à réaliser des exercices non agressifs pour les articulations, pour la colonne vertébrale, pour les épaules avec une sollicitation cardio-vasculaire modérée.

· **LA GYM PLEIN AIR : Mercredi de 9 h 45 à 11 h (Stade de La Motte)**

Que ce soit en termes de lutte contre le stress, d'attitude positive ou encore de souplesse et de perte de poids, la Gym Plein Air c'est tout simplement bon pour la santé.

· **LA MARCHÉ PLAISIR : Jeudi de 9 h à 11 h ou de 14 h à 16 h ou de 9 h à 17 h (En fonction du temps et des saisons)**

Avec l'arrivée du printemps, les sorties Marche Bien-être se feront à nouveau le matin, avec un départ à 9 heures (entre 6 à 8 kms) une fois par semaine ou à la journée (11 à 14 kms) une fois par mois .



· **LE STRETCHING : Vendredi de 15 h à 16 h (actuellement stade de St Martin de la Brasque)**

Le stretching ne se résume pas à l'étirement des muscles mais permet aussi d'améliorer sa souplesse au quotidien, son maintien, sa posture et d'éloigner les douleurs chroniques, tout en gagnant en énergie et en concentration.

>> L'association étant affiliée FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) tout adhérent sera titulaire d'une licence qui lui permettra notamment d'être couvert en cas d'accident.

Si vous êtes intéressés par la pratique d'une ou plusieurs de ces activités vous pouvez contacter
Claude SABART au 06 08 86 16 35 ou Guy LATIL au 06 77 17 85 38.



Email : emiga.com@wanadoo.fr

Nous serons heureux de vous accueillir et de partager avec vous d'excellents moments en toute convivialité.

CONVIVIALITÉ ET CULTURE



Bonjour à tous,

Comme toutes les autres associations, nous avons dû momentanément suspendre nos activités, sauf celles de plein air, en nombre réduit et en respectant les règles de sécurité.

En principe, nous faisons une balade tous les lundis, si la météo le permet ; nous pratiquons le co-voiturage ; le rendez-vous est sur la place de la mairie, à 9 heures. Nos marches font entre 6 et 10 km suivant l'importance du dénivelé ; elles s'adressent à des marcheurs paisibles, qui aiment lever le nez pour admirer le paysage : amateurs de chronos et de records s'abstenir...

Pour participer contactez d'abord Claudine Bideau : 04 90 07 75 82 ou claudine.bideau@orange.fr

Balades prévues prochainement :

- la grotte bleue et la crête du Luberon à partir de Manosque
- balade dans le massif du Planet au départ de la chapelle St Gabriel
- le cuou de Peyrou et la bergerie de Montrésor près de Charleval
- la Citadelle au-dessus de la vallée de Vauvenargues
- les deux barrages (au pied de Ste Victoire)
- les balcons de Manosque : à la recherche l'eau : mines d'eau, puits, citernes et aqueducs...
- une boucle autour de l'abbaye de Sénanque

Par ailleurs, la présidence de l'association passera désormais aux mains de Daniel Sari, déjà membre du conseil d'administration et pilier assidu du groupe de peinture.



Urban training - Nouveauté !

Dans l'attente de pouvoir commencer l'activité FITNESS en salle (cause COVID), Sophie, coach sportive diplômée depuis plus de 15 ans, vous proposera dès début avril des cours en extérieur en « SMALL GROUP » à hauteur du Squate Parc. Les cours sont ouverts à tous : hommes et femmes (âge mini 14 ans pour les créneaux du samedi matin, mini 6 ans pour le mercredi matin).

Mercredi matin 10h30-11h30 : Cours parents/enfants une heure de sport à partager en famille avec la découverte de plusieurs disciplines pour renforcer le corps, travailler la condition physique mais aussi s'amuser et se détendre.

Samedi matin 10h-11h : « Hiit full body » (High Intensity Interval Training) est un mode d'entraînement fractionné qui vise à brûler un maximum de calories en alternant des phases d'exercices intenses et phases de récupération actives.

Samedi matin 11h-12h : « Oxygène » alliance de différentes disciplines Taichi, Yoga, Pilates, Stretching, Méditation en musique et visant à gérer le stress, prévenir le vieillissement, récupérer en souplesse, travailler les muscles profonds.

Le 1er cours d'essai est offert, tapis de gym à prévoir. N'hésitez pas à contacter Sophie Creton (06 98 38 72 75) pour plus d'informations.

Restez positifs et sportifs !

A bientôt

COMITE DES FÊTES

Première réunion du Comité des Fêtes

Le bureau :

- Denis BRIEU, Président
- André CARTIER, Trésorier
- Suzette MAYER-ALCOUFE, Secrétaire

Entouré de l'équipe de bénévoles de l'association, Isabelle BERTIN, Zakia DOGHMANE, Delphine CABARTIER, Josiane MERLI-NO, Ahmed DIENG, Baptiste CAVALIER, Stéphane DESPAX, Laurence BUSOLINI, Séverine MORARD, Roland MORARD

masqués mais motivés !



Le nouveau Comité des Fêtes se prépare pour donner aux habitants du village le plaisir de se retrouver et partager de bons moments ensemble.

Il s'engage à :

- Collaborer avec la municipalité
- Etre en relation avec l'Amicale Laïque pour les enfants du village
- Faire participer les commerçants et artisans à la vie du village
- Aider les autres associations pour organiser leurs manifestations

Voici les manifestations prévues (bien sûr sous réserve que les contraintes liées au COVID nous en laissent l'opportunité).

- 16 mai : Vide grenier
- 12 juin : Journée de la femme : animations, pique nique
- 26 juin : Feux de la Saint-Jean
- 10, 11 et 12 juillet : Fête votive
- 10 juillet : soirée animation ; buffet campagnard
- 11 juillet : après-midi boules « Pétanque » et soirée repas et feu d'artifice (sous réserve d'autorisation)
- 12 juillet : boules « longue » ; jeux pour enfants
- 12 septembre : Journée des associations

A prévoir : Marché de producteurs (sous réserve).

Toutes ces manifestations seront développées le moment venu.

Coordonnées du Président M. Denis Brieu : 06 10 79 57 27



PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en juillet 2021. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 juin 2021. MERCI